

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-775009

par
Najat

172281

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 000 8392

Société :

Ex R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL MOUNAIGHI Najat

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 64 00 97 32

Total des frais engagés : 2707,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



25/10/23

me EL MOUNAIGHI NAJAT Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Douleur articulaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.05.23	CS		300 Dm	INP : 091166108 Dr. Meriem TOUIMI BENELLOUN RHUMATOLOGUE Bd 2 Mars et rue Amsterdam, Elg 2 Angle Bd 2 Mars et rue Amsterdam, Elg 2 Appt 8 Casablanca Tel: 0522 83.30.30 Email: mtouimy@gmail.com

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. DAHMANI BEBEK	25.05.23	507,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Meriem TOUIMI BENELLOUN RHUMATOLOGUE Bd 2 Mars et rue Amsterdam, Elg 2 Angle Bd 2 Mars et rue Amsterdam, Elg 2 Appt 8 Casablanca Tel: 0522 83.30.30 Email: mtouimy@gmail.com	25.05.23	2 dents par 4 25 par 20 25 par 20 malls	400 Dm

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Juliane RICHARD Podologue Rue N° 25739534 Appt. 8 El Jadida - Agdal - Rabat Téléphone: 061 42 33 37 Fax: 061 42 33 37 Email: juliane.richard@orange.fr Site: www.juliane-richard.com	31/05/23	1 bilan podologique 1 paire de semelles orthopédiques Etat des ongles et tissus Traitement pour l'onychite				1500Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
	G	25533411	11433553	
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Meriem TOUIMI

BENJELLOUN

SPECIALISTE EN RHUMATOLOGIE

- Echographie ostéo-articulaire (Paris)
- Rhumatologie interventionnelle (Grenoble)
- Pathologies osseuses médicales (Paris)
- Polyarthrites et maladies systémiques (Paris)
- Biothérapie



الدكتورة مريم تويمى

بنحلاون

أخصائية في أمراض المفاصل والعظام والروماتيزم

- الفحص بالصدى (باريس)
- أمراض هشاشة العظام (باريس)
- التهاب المفاصل وأمراض الطب الباطنى (باريس)
- العلاج بالأدوية البيولوجية

Casablanca, le 25 Mai 2023

Mme EL MDAGHRI Najat

ECHOGRAPHIE DES PARTIES MOLLES

AU NIVEAU DES TENDONS D ACHILLE ON NOTE LA PRESENCE D UNE ENTHESOPATHIE CALCIFIANTE BILATERALE
L APONEVROSE PLANTAIRE GH EST AUSSI AUGMENTE D EPAISSEUR AVE UN ASPECT HYPOECHOGENE
PAS D EPANCHEMENT ARTICULAIRE AU NIVEAU DES MTP

AU NIVEAU DU GENOU GH

PRESENCE D'UN EPANCHEMENT SOUS-QUADRICEPS DE MOYENNE ABONDANCE
DISCRET PINCEMENT DE LA TROCHLEE FEMORALE INTERNE
PAS DE KYSTE POPLITE
PAS D'ANOMALIES MUSULAIRES OU LIGAMENTAIRES LATERALES

Dr. Meriem TOUIMI BENJELLOUN
RHEUMATOLOGUE
8, Angle Bd 2 Mars et Rue AMSTERDAM
Casablanca
Tél. : 0522 83 30 30 - GSM : 07 77 51 69 00

Angle Boulevard 2 Mars et Rue AMSTERDAM, 2ème étage - Appt N° 8 (Au dessus de McDonald's 2 Mars) - CASABLANCA

راوية زنقة Amsterdam وشارع 2 مارس الطابق الثاني رقم 8 (فوق ماكدونالدز 2 مارس) - الدار البيضاء

Tél. : 05 22 83 30 30 - GSM : 07 77 51 69 00 - E-mail : mtouimy@gmail.com

Dr. Meriem TOUIMI
BENJELLOUN

SPECIALISTE EN RHUMATOLOGIE

- Echographie ostéo-articulaire (Paris)
- Rhumatologie interventionnelle (Grenoble)
- Pathologies osseuses médicales (Paris)
- Polyarthrites et maladies systémiques (Paris)
- Biothérapie



الدكتورة مريم تويمى
بنجلون

أخصائية في أمراض المفاصل والعظام والروماتيزم

- الفحص بالصدى (باريس)
- أمراض هشاشة العظام (باريس)
- التهاب المفاصل وأمراض الطب الباطني (باريس)
- العلاج بالأدوية البيولوجية

ICP 001902965000076

6255523

INP 091166108

Dr. Meriem TOUIMI BENJELLOUN
RHUMATOLOGIE
Angle Bd 2 Mars et rue Amsterdam Ets 2
Appt 8 Casablanca Tél: 0522 83.30.30
E-mail: mtouimy@gmail.com

Fax: 0522 83.30.30

me EL MDAGHNI NAJAT

- Echographie des tendons et des ligaments

Salut aux amis malades

Dr. Meriem TOUIMI BENJELLOUN
RHUMATOLOGIE
Angle Bd 2 Mars et rue Amsterdam Ets 2
Appt 8 Casablanca Tél: 0522 83.30.30
E-mail: mtouimy@gmail.com

Angle Boulevard 2 Mars et Rue AMSTERDAM, 2ème étage - Appt N° 8 (Au dessus de McDonald's 2 Mars) - CASABLANCA

راوية زيقه أمستردام و شارع 2 مارس الطابق الثاني رقم 8 (فوق ماكدونالدز 2 مارس) - الدار البيضاء

Tél. : 05 22 83 30 30 - GSM : 07 77 51 69 00 - E-mail : mtouimy@gmail.com

Dr. Meriem TOUIMI
BENJELLOUN
SPECIALISTE EN RHUMATOLOGIE



- Echographie ostéo-articulaire (Paris)
- Rhumatologie interventionnelle (Grenoble)
- Pathologies osseuses médicales (Paris)
- Polyarthrites et maladies systémiques (Paris)
- Biothérapie

الدكتورة مريم تويمى
بنجلون

أخصائية في أمراض المفاصل والعظام والروماتيزم

- الفحص بالصدى (باريس)
- أمراض هشاشة العظام (باريس)
- التهاب المفاصل وأمراض الطب الباطني (باريس)
- العلاج بالأدوية البيولوجية

Casablanca, le 25 Mai 2023

Mme EL MDAGHRI Najat

SEMELLES CORRECTRICES

- ~~Brods plats + plantaires~~
- ~~Apronante plantaires~~
- ~~Orthopédie~~

Dr. Meriem TOUIMI BENJELLOUN
RHUMATOLOGUE
8, Angle Bd 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca 107751 69 00
Tél: 0522 83 30 30
N°: 07 77 51 69 00

Liliane RICHARD
Podologue
Patente N°: 25739534
19, Bis Rue Al Khatawate, Appt. 4
(1er Etage) Agdal - Rabat
Tél.: 061 43 33 37

Identité du vendeur ou du prestataire

Lilliane RICHARD
Podologue
Patente N°: 25739534
19, Bis Rue Al Khatawate, App. 4
Elage, Agdal, Rabat
Tél: 061 43 33 37

FACTURE N°

11

Nom et adresse du client

EL MDA GHR1

WATAN

n° TVA intracommunautaire

Le 31/10/2023

20 23

N° du bon de commande :

19.

1 bâton podologique
et statique

400,

1 paire de semelles
ou tapis de pieds.
type réflecte.

1000,

2 télènes amortissants

100,

~~total régler~~ 1500 dh

ICE : 001678108000075

Lilliane RICHARD
Podologue
Patente N°: 25739534
19, Bis Rue Al Khatawate, App. 4
Elage, Agdal, Rabat
Tél: 061 43 33 37

Date de règlement :

Mode de règlement :

Date de la livraison
ou de la prestation :

Conditions d'escompte
pour paiement anticipé :

Adresse de facturation (si différente) :

En cas de retard de paiement, il sera appliquée des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).